



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1.

Débitrice: **Vigil Petroleum SA**, Av. de Beauregard 1,
1700 Fribourg
2.

Date du prononcé de dissolution: 07.02.2013
3.

Suspension de faillite: 11.04.2013
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.05.2013
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Négociation de l'achat, de la vente ou de l'échange de toutes matières premières, de produits semi-manufacturés et de produits finis, notamment de pétrole brut et de produits pétroliers; fournir des conseils et rendre des services en matière commerciale et financière; participer à des entreprises industrielles et commerciales; acquérir, vendre, gérer et administrer toutes valeurs mobilières (cf. statuts pour but complet). réf. sect. 1

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut

1700 Fribourg

00891385

